



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)

Groupe de la Banque Africaine de
Développement (BAD)

AGEROUTE SENEGAL (Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



AVIS DE SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

**Sélection d'un consultant individuel pour la formation du personnel de l'organe d'exécution en études économiques de projets routiers dans le cadre du Projet Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud
(Relance)**

Secteur : Transport

Référence de l'accord de prêt : 2000200002701 du 22 octobre 2018

N° du Projet : P-SN-DB0-023

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de passation des marchés du projet publié le 23 janvier 2019 dans UNDB, le site de la Banque Africaine de Développement et le 31 janvier 2019 dans le journal le Soleil du Sénégal.

Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement du Sud, et a l'intention d'utiliser une partie du prêt pour financer le contrat de services d'un consultant pour la formation du personnel de l'organe d'exécution en études économiques de projets routiers dans le cadre du projet Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud.

2. L'objectif de la mission est d'organiser et de dispenser une formation d'une durée de cinq (05) jours sur l'évaluation économique de projets routiers avec le modèle HDM 4.

3. Le contrat sera exécuté sur une période ne dépassant pas un (1) mois calendaire.

De façon spécifique, la mission a pour objectifs de :

- ✚ Initier les participants à l'évaluation économique des projets routiers avec le logiciel HDM 4 ;
- ✚ Elaborer des modules de formation détaillés avec support papier et électronique (Word ou Power Point) ;
- ✚ Evaluer la formation et faire des recommandations sur l'utilisation du logiciel ;
- ✚ Produire un rapport de fin de formation.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL invite les candidats éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Le consultant devra être un économiste des transports, avec une formation de base en Génie Civil (BAC+4 minimum) ou équivalent avec spécialisation en économie des transports.

Il doit avoir une expérience probante dans l'élaboration de modules de formation et dans l'animation de sessions de formation. Il doit aussi avoir au moins dix (10) ans d'expériences dans le domaine des infrastructures routières, une bonne connaissance du modèle HDM-4, et avoir réalisé au moins cinq (05) formations à l'utilisation de HDM-4 dans l'évaluation économique de projets routiers.

5. Le Consultant sera recruté suivant la méthode de sélection basée sur la **qualification d'un consultant suite à la comparaison des CV**. Les copies des diplômes et tout autre justificatif de l'expérience et des formations indiquant la qualification du candidat pour exécuter les services, doivent être fournies.

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique et méthodologie d'Acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la Banque » approuvée en octobre 2015 et entrée en vigueur en janvier 2016 et disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de **9 H à 17 H** (GMT) :

Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x F, Fann Résidence,

Tel: (+221) 33 869 07 51

E-mail : ageroute@ageroute.sn, amane@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn,

Les expressions d'intérêt peuvent être envoyées par e-mail aux adresses indiquées ci-dessus ou déposées au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à **rue David DIOP x F, Fann Résidence** au plus tard le **14 avril 2022 à 10 h00mn(heure locale)** et porter expressément la mention « Avis de sélection d'un consultant individuel pour la formation du personnel de l'organe d'exécution en études économiques de projets routiers dans le cadre du Projet Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud »

8. La langue de travail sera le français.

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE